

13 décembre 2005 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

# Lettre de M. Jacques Chirac, Président de la République, adressée à M. Ghassan Tueni, à la suite de l'assassinat de son fils M. Gebrane Tueni, député libanais, le 13 décembre 2005.

Cher Monsieur,

L'assassinat de votre fils est un crime abject qui suscite des sentiments d'horreur. La France le condamne avec la plus grande vigueur.

J'imagine votre douleur de père. Alors que vous vivez cette épreuve sans équivalent, je souhaite vous exprimer ma solidarité et ma compassion.

M. Gebrane Tueni s'était acquis, par son courage et son talent, l'estime de tous ceux qui sont attachés à la liberté de parole et à l'indépendance de leur pays. A travers lui, c'est le Liban souverain qu'on a voulu atteindre.

C'est une raison supplémentaire de marquer une détermination sans faille à ne pas faiblir. Envers et contre tout, le Liban sera libre, indépendant et démocratique. La France est à ses côtés dans l'épreuve. La communauté internationale est unie pour le soutenir. Les martyrs ne seront pas morts pour rien.

Je vous prie d'agréer, cher Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs. Je ne peux pas décrire l'horreur que m'inspire cet attentat ! Acceptez ma très profonde compassion dans cette dramatique épreuve.

Jacques CHIRAC.